

## Conférence de presse de L'ASSOCIATION SWISSRESPECT du mercredi 1<sup>er</sup> mai 2013 à 11H30 à Lausanne

---

Au moment où tant le Conseil fédéral que le président de l'ASB reprennent à leur compte l'exigence de l'égalité de traitement et de réciprocité, qui a été l'exigence première de SwissRespect, il est utile de rappeler les dossiers sur lesquels nous nous sommes engagés, depuis notre création, l'an dernier.

Depuis la décision de permettre la transmission de noms de clients des banques suisses à des autorités étrangères (affaire « UBS »), les membres fondateurs de SwissRespect ont régulièrement constaté que le principe de la protection des citoyens suisses avait été bafoué par les autorités fédérales.

Conscients de la situation compliquée résultant de la forte pression étrangère sur la place financière suisse, les membres fondateurs déploraient néanmoins que le CF cède à toutes les demandes extérieures, sans se baser sur une approche géo-économique claire pour structurer ses décisions. La **dénonciation des noms des employés de banques** aux autorités américaines, rendue possible par une décision unilatérale du CF, qui s'est permis de déroger à l'art. 271 du code pénal a fait déborder le vase.

En lançant SwissRespect en tant que mouvement citoyen il y a une année, les membres fondateurs ont mis en place une stratégie dont l'objectif principal est centré sur **la défense des intérêts économiques de la Suisse et de valeurs** telles que la protection de la sphère privée, la sécurité du droit, l'égalité de traitement et la réciprocité dans les accords internationaux ainsi que le fédéralisme.

### Revue de l'année 2012

Le 9 mai 2012, le magazine Bilan publie le 1<sup>er</sup> article de presse qui relate les intentions des membres fondateurs et qui servira de rampe de lancement à Swissrespect. L'objectif principal de SwissRespect est alors **d'attirer l'attention de la société civile** sur les motivations qui sous-tendent les attaques contre les intérêts suisses et de l'informer sur les enjeux de la guerre économique menée contre notre pays, de sorte de motiver les politiciens à défendre des valeurs portées par les citoyens. SwissRespect se soucie de l'appauvrissement des Suisses comme conséquence possible de l'apathie du CF face aux attaques internationales contre la place financière.

Quelques semaines après sa création, Swissrespect lance son action par l'intermédiaire de la **conférence de presse** le 16 juin 2012, avec la participation de Me Douglas Hornung, Me Alessandro Bizzozero et M.

Paul-André Roux. La création de l'Association est répercutée dans tous les principaux journaux de Suisse Romande.

En parallèle, SwissRespect envoie **une lettre ouverte au Conseil Fédéral**, celle qui figure sur notre site [www.swissrespect.ch](http://www.swissrespect.ch), pour dénoncer la gravité de la situation et pour exiger du CF qu'il défende les intérêts du pays et, partant, notre souveraineté et nos emplois. A ce jour, aucune réponse du CF n'a été transmise à SwissRespect !!!

Durant l'année 2012 Swissrespect a publié **11 communiqués de presse** repris par les médias. Chaque communiqué a été simultanément envoyé à tous les membres et tous les parlementaires fédéraux.

Swissrespect est à l'origine du mouvement d'opposition à la livraison des noms des collaborateurs de banques suisses aux USA. Ses actions médiatiques et en justice ont contribué à freiner la livraison de ces noms et à soumettre tout le processus au contrôle démocratique. Bien que déboutée **par la Cour de Justice** auprès de laquelle l'association avait fait recours, Swissrespect a obtenu et publié sur son site la lettre confidentielle du CF autorisant certaines banques à communiquer les noms de leurs employés aux USA.

Dans cette affaire, Swissrespect a fortement contribué à la prise de conscience de la problématique par la presse, les citoyens et les politiciens et à l'inflexion de l'approche politique visant à lier la transmission de données privées à l'étranger au respect du droit de notre pays.

Swissrespect a participé activement à la récolte de signatures en faveur du **référendum en lien avec les conventions Rubik** estimant qu'une décision de cette importance devait être soumise au souverain.

SwissRespect a aussi contribué à retarder la mise en place d'une Weissgeld stratégie promise en septembre, puis en décembre, puis en juin... par ses multiples prises de position qui demandaient au CF et à la classe politique une réflexion globale sur ce sujet. Cette action a conduit à une réflexion qui a abouti au lancement d'une procédure de consultation, avant que notre pays ne joue une fois de plus les premiers de classe et que des dispositions contraignantes inutiles ne soient appliquées à tous les intermédiaires financiers suisses.

Dans un autre registre, SwissRespect a dénoncé la signature de la nouvelle convention franco suisse sur les successions et contribué à informer largement la communauté citoyenne et politique des conséquences liées à la conclusion d'un tel accord avec la France, de sorte que cet accord est renégocié sur le fond par nos autorités.

De manière générale, les réflexions de SwissRespect véhiculées par la presse et à travers les représentants politiques ont poussé nos autorités à mener une réflexion plus approfondie sur tous ces sujets cruciaux pour l'avenir de notre économie.

Pour l'année 2013, l'association poursuivra son combat pour défendre les buts qu'elle s'est fixés, concentrés sur trois axes principaux :

**(1)** la protection de la **sphère privée** en ce qui concerne la santé, la famille et le porte-monnaie des personnes physiques : protection du secret médical et patrimonial, sauvegarde de l'intimité personnelle et familiale basée sur la conviction qu'il ne fait pas bon vivre dans une maison aux murs transparents.

**(2)** la défense du **fédéralisme** à travers un soutien inconditionnel à une organisation politique efficace : décentralisation administrative et fiscale, concurrence fiscale entre les cantons, limitation des prérogatives de l'Etat, respect des minorités, des différences cantonales et des conditions locales.

**(3)** la défense de la **souveraineté de la Suisse** dans ses relations internationales et du concept de **l'égalité de traitement** : suivi des accords négociés avec l'étranger à travers l'analyse des relations franco-suisse. Défense des intérêts suisses dans la négociation.

En ce début d'année, Swissrespect a concentré son effort sur la renégociation avec la France de la **convention en matière d'impôts sur les successions (CDI successions)**. Cette convention, que tous les spécialistes s'accordent à trouver inacceptable en l'état actuel, doit être refusée. Dans le cas où celle-ci passerait la rampe du Parlement, Swissrespect se propose d'organiser un **référendum** avec l'aide d'autres associations. Me Benjamin Lebreton fera un point de la situation sur ce dossier à l'issue de notre assemblée.

Deux autres dossiers seront au cœur des préoccupations de Swissrespect. Le premier concerne la **fiscalité des entreprises** soumise à de virulentes attaques de la part de l'Union Européenne. Comme l'a démontré l'étude publiée par l'Association Vaudoise des Banques, l'Europe devrait commencer par mettre de l'ordre dans sa maison avant d'enjoindre la Suisse à respecter le code de conduite européen qu'aucun de ses membres ne respectent aujourd'hui. Aussi, les politiciens suisses doivent s'inspirer de cette étude pour proposer des solutions réalistes et éviter l'auto-flagellation habituelle, qui conduit à tout accepter à la première injonction, voie suivie par les « bien-pensants »

Le second concerne le **projet de révision de la Loi sur le blanchiment d'argent (LBA)** mis en consultation par le CF au mois de février, qui vise à étendre les obligations de diligence des intermédiaires financiers avec l'introduction d'une nouvelle infraction préalable au blanchiment sous la forme d'escroquerie fiscale qualifiée dans le domaine des impôts directs et indirects. Me Alessandro Bizzozero nous livrera ses réflexions sur les modifications prévues.

Swissrespect travaille également en ce moment sur la **traduction en allemand du livre** de Mme Marie-Hélène Miauton « Banques suisses, les raisons de lutter, lettre ouverte au peuple suisse ».

Finalement, pour étendre son action, le comité de Swissrespect a œuvré pour créer une **section tessinoise et grisonne ainsi qu'une section suisse alémanique**. M. Tizziano Galeazzi pour la région Tessin/Grisons et M. François von Engelbrechten pour la région Suisse alémanique ont été chargés de créer un comité régional et joueront le rôle de courroie de transmission des idées défendues par Swissrespect envers les médias de leur région. Ils mettront également leur réseau de contacts à disposition de l'Association en vue de l'adhésion de nouveaux membres.

Depuis sa fondation en mai 2012, **la stratégie de l'Association** a visé à amener la société civile en l'informant de faits et à apporter aux médias un support technique et des éléments concrets couverts par des spécialistes professionnels entourant SwissRespect. Par cause ou coïncidence, l'objectif fixé a été atteint puisque les politiciens se sont bientôt intéressés à nos idées et les causes que nous soutenons, y

découvrant un intérêt institutionnel et électoral, aboutissant à ce que les autorités modifient ensuite leur attitude.

Cette stratégie a abouti à l'introduction dans le langage médiatique et politique de valeurs centrales défendues par SwissRespect, qui sont aujourd'hui dans toutes les bouches, telles que protection de la sphère privée, sécurité du droit, égalité de traitement, fédéralisme, réciprocité, guerre économique, etc. et à permis de sculpter une nouvelle culture de la résistance aux agressions répétées en provenance d'Etats en mal de ressources internes et de places financières concurrentes.

### **SwissRespect défend la formule magique.**

La magie de la formule ne consiste pas à reconduire une répartition des postes au sein du CF selon une formule mathématique 2-2-2-1, qui est d'ailleurs la formule actuelle. La formule est magique quand elle donne au peuple l'assurance qu'il est correctement représenté au sein du pouvoir exécutif pour que ce dernier respecte le souverain.

Dans le passé, les membres du CF étaient issus du vivier politique dans lequel les partis politiques préparaient leurs candidats à remplir une fonction à laquelle ils pouvaient être appelés à chaque instant. Le Parlement, détenteur du pouvoir formel d'élire les membres du CF, se limitait à entériner le choix des partis ou à trancher entre les candidats que les partis présentaient à l'élection.

Lors de l'élection de Mme EWS, une fraction du parlement a participé à un « jeu » démocratique qui a abouti à l'élection d'une personne qui, d'une part, n'avait pas été préparée à cette fonction et qui, d'autre part, a dû trahir son parti pour accéder à cette fonction. Par la suite, Mm EWS a dû renier ses convictions politiques de droite pour se rapprocher de l'électorat de gauche qui la réélirait, au détriment du soutien des valeurs majoritaires du Souverain qu'elle représente. Cet état de fait a rompu un équilibre provenant de la sérénité des Conseillers fédéraux, inconditionnellement soutenus par leurs partis, et a abouti à un glissement du CF vers la gauche, contraire à la répartition politique de la société civile.

SwissRespect appelle les forces politiques à rétablir le mode traditionnel de sélection des membres du pouvoir exécutif en permettant aux véritables leaders d'y accéder et à renoncer aux petits jeux qui ont abouti à la déliquescence du pouvoir du CF, à l'affaiblissement des réponses de notre pays face aux attaques de l'extérieur et à la fin de la formule « magique ».